

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 8 janvier 2015 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

15-01-08-3697

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 8 janvier 2015 à 19 h 02.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du jeudi 8 janvier 2015, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du budget 2015;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2015-2016-2017;
- E) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

15-01-08-3698

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 8 janvier 2015 tel que présenté.

Adopté

Adoption du budget 2015

Considérant que les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2015 sont déposées devant le conseil municipal ;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

15-01-08-3699

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015, totalisant des revenus et des dépenses de 4 338 086 \$.

Adopté

Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2015-2016-2017

Considérant que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 est déposé devant le conseil municipal ;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

15-01-08-3700

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 totalisant des investissements d'un montant de 131 480 \$.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

15-01-08-3701

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 27.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière